College of Nursing of New Brunswick | Ordre de la pratique infirmière du Nouveau-Brunswick

Procès-verbal de réunion du Conseil d'administration

Objet : Réunion ordinaire

Date : 16-17 septembre 2026

Horaire : le 16, de 13 h à 16 h, et le 17, de 8 h 30 à 15 h

Lieu : Bureau de L'OPINB

Documents : SharePoint

Présences √ **Absences x**									
Président, Chad Doucet	√	Président désigné, Virgil Guitard	x	Région 1, Adèle LeBlanc	√	Région 2, Kathy Helpert	√	Région 3, Robyn Hamilton	√
Région 4, Mélissa Duguay	x	Région 5, Sylvie Bernard	√	Région 6, Élaine Albert	√	Région 7, Charis Lynch	√	Claude Savoie, administrateur représentant le public	√
Anne Caverhill, administratrice représentant le public	√	Candice Paul, administratrice représentant le public	√						
Personnel de l'OPINB									
Chef de la direction, Kate Sheppard	√	Janet Fogarty	√	Tara McIntyre	√	Colin Leahy	√	Sylvette Guitard	√
Allyson Ouellette	√	Laura Hunter	√	Jennifer Whitehead	√	Tess Dell – 16 sept. (observatrice)	√	Carolyn Baxter – 17 sept. (observatrice, en virtuel)	√

Point de l'ordre du jour	Direction	Discussion	Motion / Action
1. OUVERTURE DE LA SÉANCE – La séance est ouverte par le président, Chad Doucet, à 13 h. Au cours des remarques préliminaires, on passe en revue le code de conduite de la réunion et on souhaite la bienvenue à Adèle LeBlanc, nouvelle membre du Conseil représentant la région 1, à Tara McIntyre, qui occupe désormais la fonction de directrice des plaintes et d'avocate générale de l'OPINB, ainsi qu'aux observatrices du personnel de l'OPINB : Tess Dell le 16 et Carolyn Baxter le 17.			
1.1 Reconnaissance du territoire	**Président**	• La lecture est faite par le président, Chad Doucet	
1.2 Déclarations de conflits d'intérêts	**Président**	• Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.	
2. ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAUX			
2.1 Adoption de l'ordre du jour	**Président**	• Ajout du point 8.2 « Procès-verbaux des réunions du Conseil » par K. Sheppard	Motion pour approuver par consensus l'ordre du jour tel que présenté avec l'ajout demandé.
2.2 Résolutions en bloc	**Président**		
2.2.1 Procès-verbal – 20 et 21 mai 2026, approuvé par voie électronique (pièce jointe)		• Des modifications ont été apportées au projet de procès-verbal, lequel a été approuvé par vote électronique le 2 juillet.	
2.2.2 Rapport trimestriel sur le NCLEX-RN (note d'information et annexe)		• Les résultats du NCLEX pour le deuxième trimestre (avril-mai-juin) sont communiqués. • Le taux de réussite à la première tentative des	

Point de l'ordre du jour	Direction	Discussion	Motion / Action
		finissantes et finissants en sciences infirmières du Nouveau-Brunswick s'est élevé à 87,6 %. • Le National Council of State Boards of Nursing (NCSBN) a communiqué des données concernant les taux de réussite et les tendances de participation pour l'année 2025 partout au Canada. • Le courrier du NCSBN comprenait aussi un message concernant la hausse des frais d'inscription au NCLEX-RN. L'Ordre a communiqué ces résultats à tous les établissements de formation infirmière du Nouveau-Brunswick.	
2.2.3 Rapport bisannuel sur l'ECAPIP (note d'information)		• Un résumé des résultats de l'ECAPIP pour le premier et le deuxième trimestre de 2026 (janvier-juin) est présenté. Douze personnes ont passé l'examen, avec un taux de réussite de 100 %. On rappelle que l'UNB diplôme des promotions tous les deux ans.	
3. AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL			
3.1 Informations sur la nouvelle loi et les règlements administratifs (note d'information)	**CD**	• Les travaux se poursuivent en vue de finaliser la *Loi sur la pratique infirmière* et les règlements administratifs en vue de leur adoption officielle. • La loi doit être approuvée par le GNB à l'Assemblée législative et l'Ordre collabore présentement avec divers responsables du GNB à cette fin. • Les règlements administratifs doivent être approuvés en interne par le Conseil d'administration de l'Ordre, après que le projet de règlements administratifs ait été diffusé aux personnes inscrites et au public à des fins de consultation pendant une période d'au moins 30 jours. • Le cyberbulletin d'août présentait le projet de réglementation des infirmières psychiatriques autorisées (IPA). • Des dispositions ont été intégrées dans la dernière version des nouveaux règlements administratifs pour	**Action :** L'adjointe de direction enverra un sondage afin d'organiser une réunion extraordinaire du Conseil en octobre pour examiner la version d'août 2026 des règlements administratifs.

Point de l'ordre du jour	Direction	Discussion	Motion / Action
		permettre la réglementation des IPA. Une FAQ sur les IPA a été diffusée et des documents réglementaires ont établis à leur sujet, lesquels ont été validés par l'Ordre et approuvés par le RPNRC (Registered Psychiatric Nurse Regulators of Canada). • Une réunion extraordinaire du Conseil aura lieu en octobre pour examiner la version la plus récente des règlements administratifs, qui intègre les modifications apportées à la suite des commentaires reçus dans le cadre du récent processus de consultation externe. • Lors de la réunion du Conseil de novembre, nous espérons obtenir l'approbation de la plus récente proposition de règlements administratifs en vue d'une deuxième phase de consultation publique, afin de faire preuve de responsabilité et de transparence. Des discussions auront également lieu lors de cette réunion pour prendre des décisions sur des sujets de gouvernance, particulièrement en ce qui concerne la composition initiale et les compositions ultérieures du Conseil.	
4. GOUVERNANCE			
4.1 Rapport de la chef de la direction **(CD)** (pièce jointe)	**CD**	• La chef de la direction présente les faits marquants survenus depuis juin (le rapport complet de la chef de la direction figure dans le dossier de la réunion).	**Action :** Les données sur les résultats du NCLEX-RN en anglais et en français seront communiquées au Conseil deux fois par an, dans les résolutions en bloc.
4.2 Comité des finances			
4.2.1 Rapport du comité des finances (pièce jointe)	**Élaine**	• Élaine Albert, présidente du comité des finances, présente un rapport verbal sur les travaux du comité (le rapport complet figure dans le dossier de la réunion).	**Action :** Des détails concernant les entreprises dans lesquelles nous avons investi seront communiqués lors d'une prochaine réunion du comité des finances.
4.2.2 États financiers intermédiaires du 2e trimestre 2026 (note	**CD**	• On discute des états financiers intermédiaires trimestriels de l'OPINB au 31 mai 2026, dont	**Motion** : Approuver les états financiers intermédiaires du deuxième trimestre 2026,

Point de l'ordre du jour	Direction	Discussion	Motion / Action
d'information et pièces jointes)		l'approbation avait été recommandée par le comité des finances le 22 juin 2026.	tels que présentés. K. Helpert / É. Albert Adoptée
4.2.3 Nomination du cabinet d'audit (note d'information)	**CD**	• Lors de sa réunion du 22 juin 2026, le comité des finances a recommandé le renouvellement du mandat de KPMG en tant que cabinet d'audit indépendant.	**Motion :** Renouveler le mandat de KPMG en tant que cabinet d'audit indépendant de l'OPINB pour les exercices 2025-2026, 2026-2027 et 2027-2028, ou avant si nécessaire. S. Bernard / É. Albert Adoptée
4.3 Comité de gouvernance			
4.3.1 Rapport du comité de gouvernance (pièce jointe)	**Claude**	• Claude Savoie, président du comité de gouvernance, présente un rapport verbal sur les travaux du comité (le rapport complet figure dans le dossier de la réunion).	
4.3.2 Code de conduite, politique G-6 (note d'information et pièce jointe)	**CD**	• La politique révisée a été transmise au Conseil en août et les commentaires reçus ont été intégrés à la version actuelle. • Les modifications supplémentaires qui devront être apportées à cette politique seront déterminées par le Conseil. • Une réunion extraordinaire du Conseil se tiendra en ligne, entre octobre et janvier, en vue d'un dépôt final en mars 2027. L'adjointe de direction assistera à la réunion afin d'en rédiger le procès-verbal et le président en assurera la direction.	**Motion :** Qu'une réunion extraordinaire du Conseil soit organisée spécialement pour discuter de la politique G-6 – Code de conduite. C. Savoie / É. Albert Adoptée **Action :** L'adjointe de direction enverra un sondage au Conseil afin de fixer la date d'une réunion extraordinaire de deux heures consacrée à l'examen de la politique sur le code de conduite.
5. COMITÉS PERMANENTS			
5.1 Comité consultatif de la formation infirmière			
5.1.1 Proposition concernant la maîtrise en sciences infirmières (spécialisation IP)	**Sylvette**	• Un nouveau programme a été proposé pour les titulaires d'une maîtrise en sciences infirmières (MN) souhaitant devenir IP. Ce parcours de formation exigerait de suivre uniquement les cours propres à la	**Motion :** Que le programme de maîtrise en sciences infirmières « Advanced IP » (post-maîtrise) de l'UNB soit approuvé et intégré aux rapports annuels d'examen du

Point de l'ordre du jour	Direction	Discussion	Motion / Action
de l'UNB (note d'information et pièces jointes)		profession d'infirmière praticienne (IP). Ces cours font partie du programme actuel de formation des IP approuvé par l'OPINB. • À l'issue d'un premier examen, l'OPINB a demandé des informations complémentaires, qui lui ont été fournies par l'UNB et qui figurent dans le dossier de la réunion. • Le comité consultatif de la formation infirmière (CCFI) a examiné les informations et a proposé une motion au Conseil.	programme IP de l'UNB ainsi qu'au prochain examen complet prévu en octobre 2028. S. Bernard / É. Albert Adoptée
5.1.2 Rapport intermédiaire du programme CRIB (Canadian Re-entry / Internationally Educated Bridging Program) (programme de réintégration des infirmières canadiennes et d'intégration des infirmières formées à l'étranger) du NBCC (note d'information et annexe)	**Sylvette**	• Après l'examen complet du programme en 2024, l'Ordre a demandé, en février 2026, un rapport intermédiaire portant sur tous les indicateurs obligatoires « non atteints ». Le personnel de l'OPINB a examiné le rapport. • Le comité consultatif de la formation infirmière (CCFI) a examiné les informations fournies et a proposé une motion au Conseil.	**Motion :** Que le statut du programme CRIB du NBCC soit modifié pour devenir « Approuvé » et que le NBCC continue à présenter des rapports annuels sur le programme jusqu'à son prochain examen complet en février 2032. S. Bernard / C. Lynch Adoptée
5.1.3 Rapport intermédiaire - B. Sc. inf.. du Collège Oulton (note d'information et pièces jointes)	**Sylvette**	• À la suite d'un examen préliminaire réalisé en 2022, l'Ordre a demandé que les recommandations formulées soient mises en œuvre. • Un rapport intermédiaire a été reçu en juin 2026, avant le passage des étudiantes en troisième année. Le personnel de l'OPINB a examiné le rapport. • Le comité consultatif de la formation infirmière (CCFI) a examiné les informations fournies et a proposé une motion au Conseil.	**Motion :** Que le statut du programme de baccalauréat en sciences infirmières (B. Sc. inf.) du Collège d'Oulton demeure « Approbation préliminaire » et que ce programme fasse l'objet d'un examen complet en août 2028. É. Albert / C. Lynch Adoptée
6. ÉQUIPE DE DIRECTION DE L'OPINB			
6.1 Pratique et formation			
6.1.1 Points d'information des services	**Sylvette**	• On présente un compte rendu oral sur les dernières évolutions du programme de prescription et de formation des II, sur le module de formation du PMC	

Point de l'ordre du jour	Direction	Discussion	Motion / Action
		et sur les modifications apportées à la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*. • Le projet pilote « Mission soins infirmiers » financé par EPFT ne sera pas poursuivi. Le programme de l'UdeM s'achèvera en octobre 2027 et celui de l'UNB en août 2028. Par conséquent, l'OPINB ne procédera pas à l'examen complet prévu. • Le 1er janvier 2026, le Département des sciences infirmières et de la santé de l'UNB a fait l'objet d'une réorganisation pour devenir la Faculté des sciences infirmières et de la santé. Ce changement facilitera l'examen des programmes lors de l'examen complet prévu en 2028. • Le programme de B. Sc. inf. de l'Université Beal Canada a officiellement été transféré à l'Université Yorkville le 8 septembre 2026. • Le module du PMC de l'année 2027 portera sur le code de conduite des II et des IP. • D'autres mini-conférences auront lieu dans le cadre de la mise en œuvre de notre plan stratégique. La prochaine portera sur le champ d'exercice des II et des IP et aura lieu le 19 novembre, de 15 h à 16 h. • L'équipe « Pratique et formation » organise des présentations pour les étudiantes de première année afin de leur faire découvrir qui nous sommes et ce que nous faisons, ainsi que pour nouer des liens avec elles dès le début de leur parcours universitaire. • Un comité directeur sur le pouvoir de prescrire des II a été créé afin de guider le processus de mise en œuvre. Des informations sur l'avancement de ce projet seront communiquées au Conseil. • Une nouvelle réglementation sur les substances contrôlées entrera en vigueur le 1er octobre 2026 et les IP devront se conformer au règlement fédéral sur les substances contrôlées (CSR). Une	

Point de l'ordre du jour	Direction	Discussion	Motion / Action
		recommandation complémentaire sera soumise au Conseil en novembre.	
La séance du 16 septembre est levée à 16 h 01.			
La séance du 17 septembre 2026 est ouverte à 8 h 33.			
6.2 Plaintes et discipline			
6.2.1 Point d'information sur les trimestres 1 à 3 (note d'information)	**Tara**	• Un bilan des plaintes en date du 24 août 2026 est présenté au Conseil. • Un total de 184 plaintes sont en cours de traitement, dont une grande partie se trouve à différents stades d'enquête, d'examen par le comité des plaintes ou de procédure disciplinaire. • Sur les 48 dossiers en cours d'examen par le comité des plaintes, 35 sont pratiquement clos et ne nécessitent plus que la rédaction de la décision. • Au 24 août 2026, l'Ordre avait reçu 62 plaintes depuis le début de l'exercice 2025-2026, contre 52 plaintes reçues à peu près à la même date lors de l'exercice précédent. • Une plus grande utilisation des accords consensuels, dans les cas appropriés, a permis de traiter efficacement de nombreux dossiers, entraînant une diminution du nombre de renvois devant le comité de discipline. • L'équipe des plaintes est confrontée à plusieurs défis : retards dans l'obtention de documents auprès des employeurs, possible sous-déclaration de la part des employeurs, charge de travail accrue due à l'augmentation du nombre de plaintes, priorités concurrentes et changements au sein du personnel. • Des mesures ont été prises, notamment le recrutement d'une enquêtrice, la mise en place d'une procédure de recrutement pour pourvoir un poste vacant de conseiller juridique et des efforts menés en	

Point de l'ordre du jour	Direction	Discussion	Motion / Action
		collaboration avec les employeurs pour simplifier les demandes de documents.	
6.3 Immatriculations			
6.3.1 Point d'information sur les parcours des DISI	**Janet**	• Les nouveaux parcours des DISI ont été mis en œuvre le 20 juillet 2026 et l'OPINB suit étroitement cette transition en collaboration avec le NBCC, le CCNB, les employeurs et les partenaires gouvernementaux. • Comme la mise en œuvre n'en est encore qu'à ses débuts, les données disponibles sont insuffisantes pour une évaluation globale. Des informations seront communiquées au Conseil dès que des tendances significatives se dessineront.	
6.4 Gouvernance, politiques et risques			
6.4.1 Cadre de gestion des risques	**Colin**	• Une nouvelle procédure sera mise en place pour l'envoi de comptes rendus trimestriels au Conseil par courriel; ces comptes rendus seront également disponibles sur la plateforme SharePoint du Conseil. • Un total de 81 risques figurent dans le registre, qui est un document de travail, et aucun d'entre eux ne présente aujourd'hui un danger élevé. • Quelques faits saillants du dernier trimestre sont discutés : ○ Le respect de la *Loi sur les pratiques d'inscription équitables dans les professions réglementées* a été ajouté, dont le règlement est entré en vigueur cet été. L'OPINB est en règle, mais cette loi a été ajoutée au registre des risques afin qu'un suivi continu soit instauré. ○ Les travaux concernant les 10 recommandations du Commissariat aux langues officielles ont été ajoutés, après clôture de la plainte. ○ Un comité mixte de santé et de sécurité a été créé au sein de l'OPINB.	

Point de l'ordre du jour	Direction	Discussion	Motion / Action
		○ Ajout d'un appel auprès du Conseil concernant une décision du comité des plaintes. ○ Notification d'action et déclaration de plainte reçues de la part de Shogonya Kaskile Mnyonge (la « plaignante »).	
6.4.2 ICP du 3e trimestre	**Colin**	• Une nouvelle procédure sera mise en place pour l'envoi de comptes rendus trimestriels au Conseil par courriel; ces comptes rendus seront également disponibles sur la plateforme SharePoint du Conseil. • Quelques faits saillants du dernier trimestre sont discutés : ○ Le service d'immatriculation fait un excellent travail en ce qui concerne les délais de traitement des diplômes. ○ Le taux d'ouverture des communications adressées aux personnes inscrites s'élève à 47,8 %, ce qui est très satisfaisant. ○ Formation en cybersécurité donnée aux employés à raison de deux séances par an. Conformité à 100 %. ○ Les politiques de finances et de gouvernance font actuellement l'objet d'un examen; deux autres politiques seront examinées prochainement. ○ L'équipe Pratique et formation fait un excellent travail. On signale que les thèmes de consultation les plus populaires sont recensés et publiés, mais nous avons toujours un trimestre de retard dans la publication de ces rapports.	
6.5 Point d'information sur les opérations	**CD**	• Le travail d'image de marque de l'OPINB se poursuit. De nouveaux éléments seront dévoilés lorsque la loi entrera en vigueur. • Un appel à propositions pour une campagne d'information du public a été réalisé et le mandat a été attribué à CCGoodwin. Cette campagne portera	

Point de l'ordre du jour	Direction	Discussion	Motion / Action
		sur notre mission de réglementation ainsi que sur le rôle et le champ d'exercice des II et des IP. • Des rénovations intérieures ont été effectuées cet été dans le bâtiment de l'OPINB, notamment des travaux de peinture et la mise en place d'une nouvelle enseigne.	
7. AFFAIRES NOUVELLES			
7.1 Formation du Conseil avec la collaboration de C.C. Goodwin	**CD**	• Les membres du Conseil ont participé à une formation sur la gouvernance animée par la chef de la direction de CCGoodwin, qui visait à clarifier le mandat et les responsabilités du Conseil, à renforcer l'efficacité de la gouvernance et à favoriser la cohésion et l'engagement, dans le respect des priorités stratégiques de notre organisation. • Le Conseil a discuté des pratiques exemplaires concernant les séances à huis clos, notamment la tenue de procès-verbaux confidentiels des décisions, l'élaboration de politiques claires de documentation et d'archivage, ainsi que l'inscription à l'ordre du jour des séances à huis clos, en présence ou en l'absence de la chef de la direction, en tant que point de routine. • Le Conseil a également discuté des moyens de renforcer les processus de gouvernance grâce à une meilleure formation, au développement du leadership, à la planification de la relève des dirigeants du Conseil et à l'élaboration d'un document sur les attributions de la présidente ou du président. • À travers des discussions de groupe, les membres ont participé à un exercice intitulé « Commencer, Arrêter, Continuer » (CCGoodwin fournira un résumé de ces travaux). • La séance s'est achevée sur des commentaires	

Point de l'ordre du jour	Direction	Discussion	Motion / Action
		positifs de la part des participants, qui ont salué la qualité des échanges et exprimé une confiance accrue dans leur mission de gouvernance, se déclarant par ailleurs rassurés quant à l'efficacité et aux progrès du Conseil.	
7.2 Point d'information sur le plan stratégique	**CD**	• La chef de la direction présente l'état d'avancement du Plan stratégique 2024-2028, précisant qu'il s'agit d'un document de travail, ce qui signifie que certaines dates figurant dans ce plan devront être modifiées. • Les priorités sont individuellement passées en revue, ainsi que les mesures associées, avec indication des éléments réalisés, en cours et non encore achevés. • On constate que pour l'efficacité organisationnelle, l'élaboration et la mise en œuvre de processus normalisés de gestion de projet ne constituent plus une priorité. • La planification du prochain plan stratégique débutera dès l'entrée en vigueur de la *Loi sur la pratique infirmière*. Il faudra alors notamment travailler sur les consultations, le budget, les échéances et un appel à manifestation d'intérêt pour trouver un cabinet de services-conseils en 2027. L'objectif est d'élaborer un nouveau plan stratégique triennal d'ici 2028.	**Motion :** Supprimer « Élaboration et mise en œuvre de processus normalisés de gestion de projet » dans le Plan stratégique 2024-2028, sous « Efficacité organisationnelle ». C. Savoie / S. Bernard Adoptée
8. AUTRES AFFAIRES			
8.1 Dates des réunions du Conseil en 2027-2028 (pièce jointe)	**CD**	• Les dates des réunions du Conseil pour la saison prochaine ont été communiquées à l'avance.	**Action :** L'adjointe de direction enverra des notifications de réservation d'agenda aux personnes qui continuent de siéger au Conseil.
8.2 Procès-verbaux des réunions du Conseil	**CD**	• Lors de la réunion du Conseil de mai 2025, une motion a été adoptée pour qu'un résumé des procès-verbaux du Conseil soit publié sur le site Web dans les	**Motion :** Que les procès-verbaux approuvés des réunions du Conseil soient mis à disposition sur le site Web de l'OPINB et

Point de l'ordre du jour	Direction	Discussion	Motion / Action
		30 jours suivant leur approbation et pour inclure dans le cyberbulletin un lien y conduisant. • Cette opération s'est avérée plus exigeante que prévu en termes de charge de travail. La chef de la direction propose que les procès-verbaux approuvés des réunions du Conseil soient publiés, plutôt qu'un résumé.	qu'il ne soit pas nécessaire de publier les notes de séance. S. Bernard / É. Albert Adoptée
9. ÉVALUATION DU CONSEIL	**Président**		
10. PROCHAINE RÉUNION	**Président**	• Une réunion extraordinaire en ligne aura lieu en octobre pour discuter du projet de règlements administratifs. • Réunion en personne les 25 et 26 novembre 2026	**Action :** L'adjointe de direction prendra contact avec le président et le président désigné afin de vérifier leur disponibilité pour la réunion d'octobre, ainsi qu'avec notre conseillère juridique.
11. LEVÉE DE LA SÉANCE	**Président**	• La séance est levée à 14 h 06.	
12. SÉANCE À HUIS CLOS	**Président**		**Motion :** Discuter à huis clos des points 12.1 « Travaux sur les politiques » et 12.2 « Point d'information sur les contrats et les communications ». C. Paul / C. Lynch Adoptée **Motion :** Quitter le huis clos. Nom / Nom ?? Adoptée

Dates de réunions futures

- 20 octobre 2026 (en virtuel), de 16 h à 17 h 30, pour discuter du projet de règlements administratifs
- 25 et 26 novembre 2026 (en personne) : le 25, de 13 h à 16 h; le 26, de 8 h 30 à 15 h
- 24 mars 2027 – Réunion en personne de 8 h 30 à 15 h
- 19 et 20 mai 2027 (en personne)